

OEUVRES

COMPLÈTES

DE M^{ME} DE STAËL.

DIX ANNÉES

D'EXIL.

W 55
143

FRAGMENS D'UN OUVRAGE INÉDIT,

COMPOSÉ DANS LES ANNÉES 1810 A 1813.



BRUXELLES,

AUGUSTE WAHLEN ET COMPAGNIE.

M DCCC XXI.

DIX ANNÉES

D'EXIL;

FRAGMENS D'UN OUVRAGE INÉDIT,

COMPOSÉ DANS LES ANNÉES 1810 A 1813.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

L'ÉCRIT que l'on va lire ne forme point un ouvrage complet, et ne doit pas être jugé comme tel. Ce sont des fragmens de mémoires que ma mère se proposait d'achever dans ses loisirs, et qui auraient peut-être subi des changemens dont j'ignore la nature, si une plus longue carrière lui eût permis de les revoir et de les terminer. Cette réflexion suffisait pour que j'examinasse avec scrupule si j'étais autorisé à les publier. La crainte d'aucun genre de responsabilité ne peut se présenter à l'esprit, lorsqu'il s'agit de nos plus chères affections; mais le cœur est agité d'une anxiété douloureuse, quand on est réduit à deviner des volontés dont la manifestation serait une règle invariable et sacrée. Toutefois, après avoir sérieusement réfléchi sur ce que le devoir exigeait de moi, je me suis convaincu que j'avais rempli les intentions de ma mère, en prenant l'engagement

de n'omettre , dans cette édition de ses OÉuvres, aucun récit susceptible d'être imprimé. Ma fidélité à tenir cet engagement me donne le droit de désavouer , par avance , tout ce qu'à une époque quelconque on pourrait prétendre ajouter à une collection qui , je le répète , renferme tout ce dont ma mère n'eût pas formellement interdit la publication.

Le titre de *Dix années d'exil* est celui dont l'auteur lui-même avait fait choix ; j'ai dû le conserver , quoique l'ouvrage , n'étant pas achevé , ne comprenne qu'un espace de sept années. Le récit commence en 1800 , c'est-à-dire deux ans avant le premier exil de ma mère , et s'arrête en 1804 , après la mort de M. Necker. La narration recommence en 1810 , et s'arrête brusquement à l'arrivée de ma mère en Suède , dans l'automne de 1812. Ainsi , la première et la seconde partie de ces mémoires laissent entre elles un intervalle de près de six années. On en trouvera l'explication dans l'exposé fidèle de la manière dont ils ont été composés.

Je n'anticiperai point sur le récit des persécutions que ma mère a subies sous le gouvernement impérial : ces persécutions , mesquines autant que cruelles , forment l'objet de l'écrit

que l'on va lire , et dont je ne pourrais qu'affaiblir l'intérêt. Il me suffira de rappeler qu'après l'avoir exilée d'abord de Paris , puis renvoyée de France , après avoir supprimé son ouvrage sur *l'Allemagne* , par le caprice le plus arbitraire , et lui avoir rendu impossible de rien publier , même sur les sujets les plus étrangers à la politique , on en vint jusqu'à lui faire de sa demeure une prison , à lui interdire toute espèce de voyage , et à lui enlever les plaisirs de la vie sociale et les consolations de l'amitié. Voilà dans quelle situation ma mère a commencé ses mémoires , et l'on peut juger quelle était alors la disposition de son âme.

En écrivant cet ouvrage , l'espoir de le faire paraître un jour se présentait à peine dans l'avenir le plus éloigné. L'Europe était encore tellement courbée sous le joug de Napoléon , qu'aucune voix indépendante ne pouvait se faire entendre : sur le continent la presse était enchaînée , et les mesures les plus rigoureuses repoussaient tout écrit imprimé en Angleterre. Ma mère songeait donc moins à composer un livre qu'à conserver la trace de ses souvenirs et de ses pensées. Tout en faisant le récit des circonstances qui lui étaient personnelles , elle y

insérait les diverses réflexions que lui avaient inspirées , depuis l'origine du pouvoir de Bonaparte , l'état de la France et la marche des événemens. Mais si imprimer un pareil ouvrage eût été alors un acte inouï de témérité , le seul fait de l'écrire exigeait à-la-fois beaucoup de courage et de prudence , surtout dans la position où était ma mère. Elle ne pouvait pas douter que toutes ses démarches ne fussent soumises à la surveillance de la police : le préfet qui avait remplacé M. de Barante à Genève , prétendait être informé de tout ce qui se passait chez elle , et le moindre prétexte suffisait pour que l'on s'emparât de ses papiers. Les plus grandes précautions lui étaient donc recommandées : aussi à peine avait-elle écrit quelques pages , qu'elle les faisait transcrire par une de ses amies les plus intimes , en ayant soin de remplacer tous les noms propres par des noms tirés de l'histoire de la révolution d'Angleterre. Ce fut sous ce déguisement qu'elle emporta son manuscrit , lorsqu'en 1812 elle se résolut à échapper , par la fuite , à des rigueurs toujours croissantes.

Arrivée en Suède , après avoir traversé la Russie , et évité de bien près les armées qui s'avançaient sur Moscou , ma mère s'occupait de mettre au net cette première partie de ses mé-

moires , qui , ainsi que je l'ai dit plus haut , s'arrête à l'année 1804. Mais , avant de les continuer selon l'ordre des temps , elle voulut profiter du moment où ses souvenirs étaient dans toute leur vivacité , pour écrire le récit des circonstances remarquables de sa fuite , et des persécutions qui lui en avaient fait , pour ainsi dire , un devoir. Elle reprit donc l'histoire de sa vie à l'année 1810 , époque de la suppression de son ouvrage sur *l'Allemagne* , et la continua jusqu'à son arrivée à Stockholm , en 1812 : de là le titre de *Dix années d'exil*. Ceci explique encore pourquoi , en parlant du gouvernement impérial , ma mère s'exprime tantôt comme vivant sous sa puissance , et d'autres fois comme y ayant échappé.

Enfin , lorsqu'elle conçut le plan de son ouvrage sur *la Révolution française* , elle tira de la première partie des *Dix années d'exil* les morceaux historiques et les réflexions générales qui entraient dans son nouveau cadre , réservant les détails individuels pour l'époque où elle comptait achever les Mémoires de sa vie , et où elle se flattait de pouvoir nommer toutes les personnes dont elle avait reçu de généreux témoignages d'amitié , sans craindre de les compromettre par l'expression de sa reconnaissance.

maison a été successivement l'asile des opprimés de tous les partis , serait trop au-dessus d'un pareil reproche. Il ne pourrait , en tout cas , s'adresser qu'à l'éditeur des *Dix années d'exil*; mais j'en serais peu touché , je l'avoue. L'on ferait , en vérité , une part trop belle au despotisme , si , après avoir imposé le silence de la terreur pendant son triomphe, il pouvait encore demander à l'histoire de l'épargner après sa défaite.

Sans doute les souvenirs du dernier gouvernement ont été le prétexte de beaucoup de persécutions ; sans doute les honnêtes gens sont révoltés des lâches invectives que l'on se permet encore contre ceux qui , ayant joui des faveurs de ce gouvernement , ont assez de dignité pour ne pas désavouer leur conduite passée ; sans doute , enfin , une grandeur déchue peut captiver l'imagination ; mais ce n'est pas de la personne de Napoléon seulement qu'il s'agit ; ce n'est pas lui qui , aujourd'hui , peut être un objet d'animadversion pour les âmes généreuses ; ce ne sont pas non plus ceux qui , sous son règne , ont servi utilement leur pays dans les différentes branches de l'administration publique ; mais ce qu'on ne peut flétrir d'une censure trop sévère , c'est le système d'égoïsme et d'op-

pression dont Bonaparte est l'auteur. Or , ce déplorable système ne règne-t-il pas en Europe ? les puissans de la terre ne recueillent-ils pas avec soin le honteux héritage de celui qu'ils ont renversé ? Et , si l'on tourne ses regards sur notre patrie , combien ne voit-on pas de ces instrumens de Napoléon qui , après l'avoir fatigué de leur servile complaisance , viennent offrir à un pouvoir nouveau le tribut de leur petit machiavélisme ? Aujourd'hui , comme alors , n'est-ce pas sur la vanité et sur la corruption que repose tout l'édifice de leur chétive science , et n'est-ce pas dans les traditions du régime impérial que sont puisés les conseils de leur sagesse ?

En peignant donc des plus vives couleurs ce régime funeste , ce n'est pas un ennemi vaincu que l'on insulte , c'est un adversaire puissant que l'on attaque ; et si , comme je l'espère , les *Dix années d'exil* sont destinées à accroître l'horreur des gouvernemens arbitraires , je puis me livrer à la douce pensée qu'en les publiant je sers la sainte cause à laquelle ma mère n'a pas cessé d'être fidèle.

maison a été successivement l'asile des opprimés de tous les partis , serait trop au-dessus d'un pareil reproche. Il ne pourrait , en tout cas , s'adresser qu'à l'éditeur des *Dix années d'exil* ; mais j'en serais peu touché , je l'avoue. L'on ferait , en vérité , une part trop belle au despotisme , si , après avoir imposé le silence de la terreur pendant son triomphe, il pouvait encore demander à l'histoire de l'épargner après sa défaite.

Sans doute les souvenirs du dernier gouvernement ont été le prétexte de beaucoup de persécutions ; sans doute les honnêtes gens sont révoltés des lâches invectives que l'on se permet encore contre ceux qui , ayant joui des faveurs de ce gouvernement , ont assez de dignité pour ne pas désavouer leur conduite passée ; sans doute , enfin , une grandeur déchue peut captiver l'imagination ; mais ce n'est pas de la personne de Napoléon seulement qu'il s'agit ; ce n'est pas lui qui , aujourd'hui , peut être un objet d'animadversion pour les âmes généreuses ; ce ne sont pas non plus ceux qui , sous son règne , ont servi utilement leur pays dans les différentes branches de l'administration publique ; mais ce qu'on ne peut flétrir d'une censure trop sévère , c'est le système d'égoïsme et d'op-

pression dont Bonaparte est l'auteur. Or , ce déplorable système ne règne t-il pas en Europe ? les puissans de la terre ne recueillent-ils pas avec soin le honteux héritage de celui qu'ils ont renversé ? Et , si l'on tourne ses regards sur notre patrie , combien ne voit-on pas de ces instrumens de Napoléon qui , après l'avoir fatigué de leur servile complaisance , viennent offrir à un pouvoir nouveau le tribut de leur petit machiavélisme ? Aujourd'hui , comme alors , n'est-ce pas sur la vanité et sur la corruption que repose tout l'édifice de leur chétive science , et n'est-ce pas dans les traditions du régime impérial que sont puisés les conseils de leur sagesse ?

En peignant donc des plus vives couleurs ce régime funeste , ce n'est pas un ennemi vaincu que l'on insulte , c'est un adversaire puissant que l'on attaque ; et si , comme je l'espère , les *Dix années d'exil* sont destinées à accroître l'horreur des gouvernemens arbitraires , je puis me livrer à la douce pensée qu'en les publiant je sers la sainte cause à laquelle ma mère n'a pas cessé d'être fidèle.

DIX ANNÉES

D'EXIL.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Causes de l'animosité de Bonaparte contre moi.

Ce n'est point pour occuper le public de moi que j'ai résolu de raconter les circonstances de dix années d'exil ; les malheurs que j'ai éprouvés, avec quelque amertume que je les aie sentis, sont si peu de chose au milieu des désastres publics dont nous sommes témoins, qu'on aurait honte de parler de soi, si les événemens qui nous concernent n'étaient pas liés à la grande cause de l'humanité menacée. L'empereur Napoléon, dont le caractère se montre tout entier dans chaque trait de sa vie, m'a persécutée avec un soin minutieux, avec une activité toujours croissante, avec une rudesse inflexible ; et mes rapports

avec lui ont servi à me le faire connaître , long-temps avant que l'Europe eût appris le mot de cette énigme.

Je n'entre point dans le récit des faits qui ont précédé l'arrivée de Bonaparte sur la scène politique de l'Europe : si j'accomplis le dessein que j'ai formé, d'écrire la vie de mon père, je dirai ce que j'ai vu de ces premiers jours de la révolution, dont l'influence a changé le sort de tout le monde. Je ne veux retracer maintenant que la part qui me concerne dans ce vaste tableau. Mais en jetant de ce point de vue si borné quelques regards sur l'ensemble, je me flatte de me faire souvent oublier, en racontant ma propre histoire.

Le plus grand grief de l'empereur Napoléon contre moi, c'est le respect dont j'ai toujours été pénétrée pour la véritable liberté. Ces sentimens m'ont été transmis comme un héritage, et je les ai adoptés dès que j'ai pu réfléchir sur les hautes pensées dont ils dérivent, et sur les belles actions qu'ils inspirent. Les scènes cruelles qui ont déshonoré la révolution française n'étant que de la tyrannie sous des formes populaires, n'ont pu, ce me semble, faire aucun tort au culte de la liberté. L'on pourrait, tout au plus, s'en décourager pour la France; mais si ce pays avait le malheur de ne savoir posséder le plus noble des biens, il ne faudrait pas pour cela le proscrire sur la terre. Quand le soleil disparaît de l'horizon des pays du nord, les habitans de ces contrées ne blasphèment pas ses rayons qui luisent encore pour d'autres pays plus favorisés du ciel.

Peu de temps après le 18 brumaire, il fut rapporté à Bonaparte que j'avais parlé dans ma société contre cette oppression naissante dont je pressentais les progrès, aussi clairement que si l'avenir m'eût été révélé. Joseph Bonaparte, dont j'aimais l'esprit et la conversation, vint me voir et me dit : « Mon frère se plaint » de vous. Pourquoi, m'a-t-il répété hier, pourquoi » madame de Staël ne s'attache-t-elle pas à mon gou- » vernement? Qu'est ce qu'elle veut? le payement » du dépôt de son père? je l'ordonnerai : le séjour » de Paris? je le lui permettrai. Enfin qu'est-ce qu'elle » veut? » — « Mon dieu, répliquai-je, il ne s'agit » pas de ce que je veux, mais de ce que je pense. » J'ignore si cette réponse lui a été rapportée; mais je suis bien sûre au moins que, s'il l'a suë, il n'y a attaché aucun sens; car il ne croit à la sincérité des opinions de personne; il considère la morale en tout genre comme une formule qui ne tire pas plus à conséquence que la fin d'une lettre; et, de même qu'après avoir assuré quelqu'un qu'on est son très-humble serviteur, il ne s'ensuit pas qu'il puisse rien exiger de vous, Bonaparte croit que lorsque quelqu'un dit qu'il aime la liberté, qu'il croit en Dieu, qu'il préfère sa conscience à son intérêt, c'est un homme qui se conforme à l'usage, qui suit la manière reçue pour expliquer ses prétentions ambitieuses, ou ses calculs égoïstes. La seule espèce de créatures humaines qu'il ne comprend pas bien, ce sont celles qui sont sincèrement attachées à une opinion, quelles qu'en puissent être les suites; Bonaparte considère de tels hommes comme